



## Saison 2022/2023 :

### Inscriptions et ré-inscriptions :

Vous devez faire une pré-inscription sur Ten'Up (= application mobile ou site internet de la FFT). Les pré-inscriptions seront traitées en priorité. Votre inscription sera validée uniquement lors du paiement effectué au club.

#### **Pièces du dossier (fiche d'inscription et attestation de santé) :**

- à télécharger sur le site [www.plaisancetennisclub.fr](http://www.plaisancetennisclub.fr) rubrique PRATIQUE onglet Téléchargements ou à retirer au club.

#### **Étape de pré-inscription :**

- fiche d'inscription via Ten'Up en présélectionnant la formule dans les OFFRES rubrique PROGRESSER ...

#### **Étape de validation au club, se présenter avec :**

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Certificat médical et/ou attestation relative au questionnaire de santé
- Paiement (par chèque, en espèces, chèque-vacances ou coupons sport ANCV).

#### **Certificat médical :**

- Pour les adultes : le certificat médical doit dater de moins de 3 ans. Si c'est le cas < LIRE le *questionnaire de santé adultes* QS-SPORT Cerfa N°1569901 puis REMPLIR l'*attestation adultes*. Sinon fournir un certificat médical.
- Pour les mineurs < LIRE le *questionnaire de santé spécifique aux mineurs* puis REMPLIR l'*attestation « mineurs »*.

***L'école de tennis et les cours adultes reprendront  
à partir du lundi 5 septembre 2022.***

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ AU MOMENT DE  
L'INSCRIPTION !**

**MERCI DE VOTRE COMPREHENSION !!!**